

<https://www.tendanceouest.com/actualite-413163-normandie-comment-s-organise-l-hom...>

🕒 2 min read

Normandie. Comment s'organise l'hommage à Dominique Bernard dans les établissements scolaires ?

Le ministre de l'Education nationale, Gabriel Attal, l'a annoncé, peu de temps après l'attaque meurtrière. Une minute de silence sera respectée, lundi 16 octobre à 14h dans toutes les classes des écoles, collèges et lycées en hommage aux victimes d'attentats contre l'école. Un moyen de commémorer la disparition de Dominique Bernard, tué vendredi 13 octobre par un ancien élève radicalisé.

En Normandie comme ailleurs, dans les collèges et les lycées, les cours sont annulés entre 8h et 10h pour permettre aux enseignants de se rassembler et de préparer leurs interventions en classe. *"Un accueil minimal sera proposé aux élèves qui se présenteront avant 10h pour tenir compte des contraintes de transport"*, indique Christine Gavini, la rectrice de l'académie de Normandie dans un message adressé aux parents d'élèves.

La surveillance renforcée

L'accueil se fait normalement dans toutes les écoles de l'académie. La rectrice confirme aussi l'organisation d'une minute de silence à 14h, expliquant qu'en *"primaire, ce temps d'hommage et de recueillement pourra prendre d'autres formes, pour tenir compte de l'âge des élèves"*. Libre aux équipes pédagogiques d'imaginer le meilleur moyen de trouver les mots.

La rectrice qui précise aussi que la *"surveillance des entrées dans les écoles et établissements sera accentuée pour tenir compte du rehaussement de la posture Vigipirate"*.